

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Jeudi 04 Avril 2024 à 14H00

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	22/01870 (Plai)	<p>Convocation à 14h00</p> <p>Nature : 3EB 0A Demande en contrefaçon de dessins et modèles français ou internationaux</p> <p>Société A.R. la SELEURL JTA-ECM c)</p> <p>Société COMPAGNIE DE DIFFUSION DE MEUBLES la SELARL CENTAURE AVOCATS</p> <p>Société MULHOUSIENNE DE SIEGES EXPANSION la SELARL CENTAURE AVOCATS</p> <p>Société CONFORTLUXE la SELARL ALERION SOCIETE D'AVOCATS</p>	
2	CC	22/03302 (Plai)	<p>Convocation à 14h30</p> <p>Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données</p> <p>M. AYMARD Christian la SEP LEGRAND LESAGE-CATEL GAULTIER c)</p> <p>S.N.C. NEPTUNE DISTRIBUTION Me BENKECHIDA</p> <p>S.A.S. PIERVAL Me BENKECHIDA</p> <p>S.A.S. SOCIETE DES EAUX MINERALES DE THONON-LES-BAINS Me BENKECHIDA</p>	
3	CC	24/01167 (Mise)	<p>Convocation à 15h00</p> <p>Nature : 3AZ 9A Demande d'autorisation ou de désignation formée devant le premier président ou le président de la juridiction</p> <p>S.A.S. SERATEC l'AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL AARPI c)</p> <p>S.A. ORPHALAN</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
4	CC	24/02273 (Mise)	<p>Convocation à 15h00 Nature : 79Z 0A Autres demandes relatives à la propriété littéraire et artistique</p> <p>Société GENIUS SERVERS TECH - FZE Me CHALANSET c)</p> <p>Syndicat FÉDÉRATION NATIONALE DES EDITEURS DE FILMS (FNEF) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>Syndicat SYNDICAT DES PRODUCTEURS INDEPENDANTS (SPI) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>Syndicat UNION DES PRODUCTEURS DE CINEMA (UPC) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>Syndicat ASSOCIATION DES PRODUCTEURS INDEPENDANTS (API) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>Association SYNDICAT DE L'ÉDITION VIDÉO NUMÉRIQUE (SEVN) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>Etablissement public CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE (CN C) la SCP SOULIE - COSTE-FLORET & ASSOCIES</p> <p>S.A. ORANGE l'AARPI Cabinet Christophe CARON</p> <p>S.A. SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE - SFR</p> <p>S.A.S. SFR FIBRE SAS</p> <p>S.A.S. FREE l'AARPI COURSIN CHARLIER AVOCATS</p> <p>S.A. BOUYGUES TELECOM</p>	

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Vendredi 05 Avril 2024 à 09H00

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	22/06993 (Plai)	Convocation à 09h30 Nature : 3EA 0A Demande en contrefaçon de dessins et modèles communautaires S.A. GROUPE GUILLIN l'AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL AARPI S.A.S. ALPHAFORM l'AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL AARPI c) S.A.S. FIRST FFC ET TECHNIQUES POUR LE FAST FOOD ET LA COLLECTIVITE la SELARL L&KA AVOCATS - KAB	
2	CC	22/10613 (Plai)	Convocation à 10h10 Nature : 79F 0A Demande relative à un contrat de production d'une oeuvre audiovisuelle, de vidéogrammes, de phonogrammes ou de bases de données Mme GIACCOBI Carole Me GABRIEL c) S.A.S. EAST FILMS l'AARPI CROSSEN & BOROWSKY	
3	CC	23/05932 (Plai)	Convocation à 10h30 Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données S.A.S. SUCRE SALE la SELEURL LEGI-ART c) S.A.S. LE PETIT GOURMET TRAITEUR la SELARL A.K.P.R.	

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

3EME CHAMBRE 1ERE SECTION

Audience du Lundi 22 Avril 2024 à 14H00

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	21/14885 (Plai)	Convocation à 14h00 Nature : 3CA 0A Demande en contrefaçon de marque communautaire Société MERCEDES BENZ GROUPE AG l'AARPI ARMENGAUD - GUERLAIN c) S.A.S. LENOVO FRANCE la SAS HOYNG ROKH MONEGIER Société LENOVO BEIJING LIMITED la SAS HOYNG ROKH MONEGIER	
2	CC	22/02990 (Plai)	Convocation à 16h00 Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données Société AGENCE FRANCE PRESSE la SELEURL LEGI-ART c) S.A.S. DK AMBASSADOR Me LAZAREGUE	
3	CC	23/07903 (Plai)	Convocation à 16h20 Nature : 79Z 0A Autres demandes relatives à la propriété littéraire et artistique Société SOCIETE FRANCAISE DES INTERETS DESAUTEURS DE L'EC RIT l'AARPI Cabinet Christophe CARON c) S.A.R.L. VIE P	

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

3EME CHAMBRE 3EME SECTION

Audience du Mercredi 24 Avril 2024 à 09H30

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	24/02034 (23/02908) (Plai)	Convocation à 09h30 Nature : 3EB 1H Demande en rétractation d'une ordonnance rendue sur requête ou d'une décision rendue en matière gracieuse Société CODIR l'AARPI HERTSLET WOLFER & HEINTZ Société KRYS GROUP SERVICES EXPANSION l'AARPI HERTSLET WOLFER & HEINTZ c) Société LOU CREATION	

3EME CHAMBRE 3EME SECTION

Audience du Jeudi 25 Avril 2024 à 09H30

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	21/11898 (Plai)	<p>Convocation à 09h30</p> <p>Nature : 3AF 0A Demande en nullité de brevet français, de certificat complémentaire de protection ou de topographie de semi-conducteurs</p> <p>S.A.S. INNOVATION & DEVELOPMENT COMPANY (IDCO) Me HUCHETTE c)</p> <p>S.A.S. ERPIM la SELARL ARMAND Associés</p> <p>S.A. GROUPE VATRON-MAU la SELARL ARMAND Associés</p>	

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

3EME CHAMBRE 1ERE SECTION

Audience du Mardi 30 Avril 2024 à 14H00

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	CC	21/03937 (Plai)	<p>Convocation à 16h00</p> <p>Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données</p> <p>M. DOUMBIA Yohann l'ARPI DAM AVOCATS c)</p> <p>M. SAUVAGNAC Laurent Me TERCQ</p> <p>S.A.S. GMT PRODUCTIONS la SELARL BARNETT AVOCATS</p> <p>S.N.C. LES EDITIONS MUSICALES FRANÇOIS 1ER la SELARL NOMOS</p> <p>Société SOCIETE DES AUTEURS COMPOSITEURS ET EDITEURS DE MUSIQUE S.A.S.U. ART MANIAC Me TERCQ</p>	
2	CC	21/09145 (Plai)	<p>Convocation à 14h50</p> <p>Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données</p> <p>S.A.S. SALES FACTORY DATA Me SALEMBIEN c)</p> <p>M. FREITAS Stéphane Me FORGET</p> <p>M. PIERRET Jean-Marc Me FORGET</p> <p>M. GUILLOUF Benoît Me FORGET</p> <p>S.A.S. AM DATA Me FORGET</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
3	CC	22/02966 (Plai)	<p>Convocation à 14h00</p> <p>Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données</p> <p>M. PANNIER FRAINO Iskias Me GUILBOT c)</p> <p>Mme VAILLANT BELLET Rosita Me CONDE</p> <p>M. ONIER Joseph Me CONDE</p> <p>S.A.S. SOCIÉTÉ NOUVELLE A3E Me CONDE</p>	
4	CC	22/04112 (Plai)	<p>Convocation à 14h30</p> <p>Nature : 3CB 0A Demande en contrefaçon de marque française ou internationale</p> <p>S.A.S. LOOP AND CO Me BLANQUET c)</p> <p>S.A.S.U. JSE GROUPE la SELARL CABINET BOUCHARA - Avocats</p>	